



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Parce qu'il organise le recul de l'âge de départ de toutes et tous et la baisse généralisée des pensions de chacun et chacune !

## Ni juste ni simple, le projet de réforme des retraites doit être retiré !

*Alors que le projet de loi commence d'être débattu au Parlement, le SNASUB-FSU et la FSU appellent à amplifier et à élargir la mobilisation contre ce projet destructeur des solidarités.*

Construit autour d'une « règle d'or » qui enferme le financement des retraites du public comme du privé dans une enveloppe budgétaire fermée (14 % du PIB), le projet de loi tourne le dos aux enjeux de nouvelles recettes pour les retraites par une meilleure répartition de la richesse produite. Le nombre de retraité-es augmentant, le projet du gouvernement prévoit donc d'organiser la baisse des pensions et le recul de l'âge de départ par l'instauration d'un âge-pivot (« l'âge d'équilibre »). Il aggraverait aussi les inégalités pour les femmes qui subiraient plus durement ses effets. Et il créerait aussi de nouvelles inégalités entre les collègues des différentes générations.

### Né-es après 2004

- ✓ **Cotisations entièrement en points dès 2022.**
- ✓ **La pension ne serait plus calculée en référence à un meilleur salaire**, plus aucune lisibilité des droits ne serait possible, seule compterait la valeur du point, variant en fonction des ressources que le gouvernement consentirait à consacrer aux retraites.

### Né-es entre 1975 et 2004

- ✓ **Une partie de pension avant 2025 serait calculée selon les anciennes règles.**
- ✓ **Après 2025, le calcul serait fait selon les nouvelles :** les modalités de calcul sont renvoyées à une ordonnance ultérieure ce qui rend encore plus incertaines ses conditions.

### Né-es entre 1960 et 1975

- ✓ **des mesures « paramétriques », d'application immédiate, sont soumises à la discussion de la « conférence de financement » :** âge pivot d'application immédiate s'ajoutant aux anciennes règles, augmentation des durées de cotisation, aggravation des décotes ?
- ✓ **Tout reste ouvert sauf la recherche de financements nouveaux**, la seule certitude est donc que les conditions de départ seraient dégradées.

### Né-es avant 1960

- ✓ **Déjà retraité-es ou pas :** en principe pas « touché-es » par la réforme.
- ✓ **Mais dans le futur, les pensions déjà liquidées seront encore plus qu'aujourd'hui une variable d'ajustement** d'un système conçu autour d'un principe « d'équilibre automatique » dans l'enveloppe des 14 % du PIB.

**Le jeudi 6 février, solidarité et unité,  
toutes et tous mobilisé-es pour nos retraites !  
Toutes et tous ensemble, en grève et dans les manifestations !**

Parce qu'il organise le recul de l'âge de départ de toutes et tous et la baisse généralisée des pensions de chacun et chacune !

# Ni juste ni simple, le projet de réforme des retraites doit être retiré !

## L'avis du Conseil d'État sur le projet de loi est un coup sévère porté à la réforme !

Il confirme les analyses de la FSU qui concluent entre autres que cette réforme est faite dans la précipitation, au mépris des formes réglementaires et législatives.

Le Conseil d'Etat pointe les biais de l'étude d'impact produite. Ceux-ci sont délibérés de la part du gouvernement qui veut masquer les vrais effets de son projet de réforme. Il critique aussi les 29 ordonnances prévues par le projet de loi et les pointent comme autant d'éléments d'incertitudes sur la réalité de la réforme.

Le Conseil d'Etat contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement fait miroiter pour certaines catégories de personnels. Ce qui était par exemple présenté comme une garantie dans le projet de loi qu'enseignant-es et chercheur-euses seraient revalorisé-es n'est pas conforme à la Constitution !

Et pour les autres personnels, les autres filières et métiers, aucune revalorisation n'est prévue. Pire, le gouvernement annonce la poursuite du gel du point d'indice Fonction publique jusqu'en 2022.

Le Sénat, quant à lui, vient de s'opposer à la procédure législative d'urgence que le gouvernement a engagé !

## Une mobilisation historique, le soutien de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : la réforme des retraites n'a jamais été autant fragilisée.

Face à un tel mépris, le SNASUB-FSU et la FSU appellent les personnels à participer à toutes les actions festives et symboliques organisées partout sur les territoires pour dénoncer cette réforme et le recul des âges de départ à la retraite.

Le SNASUB-FSU et la FSU appellent aussi à la journée interprofessionnelle d'action, de grève et de manifestations le jeudi 6 février.

**Le jeudi 6 février, solidarité et unité,  
toutes et tous mobilisé-es pour nos retraites !  
Toutes et tous ensemble, en grève et dans les manifestations !**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**